

COMMUNE DE GRIGNON
Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal
Délibération n° 2019.09.03_03

Le trois septembre deux mil dix-neuf, le Conseil municipal de la Commune de GRIGNON, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur François RIEU, Maire, en session ordinaire.

Étaient présents (par ordre alphabétique des noms) : Madame BLANC Lina, Madame BUSALB Corinne, Monsieur CARRABIN André, Monsieur CREMONE Michel, Monsieur DI MARTINO Carmelo, Monsieur DUMONT Pascal, Monsieur FERRONT Rémi, Madame GONIN JORQUERA Floriane, Madame MARTIN Stéphanie, Madame MOLLIER Annick, Monsieur RIEU François, Monsieur RUFFIER Olivier, Monsieur TORDJMANN David, formant la majorité des membres en exercice.

Étaient excusé(e)s (par ordre alphabétique des noms) : Madame BELLANGER Annette pouvoir à Monsieur DUMONT Pascal, Monsieur BINET Thierry pouvoir à Madame GONIN JORQUERA Floriane, Monsieur GHEZZI Rémi pouvoir à TORDJMANN David, Madame GRAFF Séverine pouvoir à Madame BLANC Lina, Monsieur PAVIOL Franck pouvoir à Madame MARTIN Stéphanie, Madame REGAZZONI Fabienne pouvoir à Madame BUSALB Corinne.

Secrétaire de séance : Monsieur TORDJMANN David

Date de convocation : le 23 août 2019

Nombre de Conseillers en exercice : 19 (dix-neuf)
Présents : 13 (treize)
Votants : 19 (dix-neuf)
Pour : 19 (dix-neuf)
Abstentions :
Contre :

Rapporteur : Monsieur François RIEU - Maire

Objet : Demande de subvention d'aide à l'aménagement de la bibliothèque

Monsieur le Maire expose le projet des membres bénévoles de la bibliothèque de réaménager les coins BD des espaces adultes et jeunesse ainsi que le coin « petite enfance » pour une meilleure convivialité, un rangement simplifié, et l'aménagement d'un lieu de détente et de partage.

L'équipement BD sera composé d'un module jeunesse, un module adulte et 2 bacs à roulettes.

L'équipement « petite enfance » sera composé d'un kit duo canapé composé de 3 chauffeuses et 1 pouf, de 2 kit club, d'une table en bois ronde et 4 chaises empilables.

Pour un montant total TTC de 2 859.20 €.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

ACCEPTÉ : le projet énoncé ci-dessus,

APPROUVE : le coût prévisionnel d'un montant de 2 859.20 €

SOLLICITE : le Conseil Savoie Mont Blanc « Savoie Biblio » afin d'obtenir une subvention pour l'achat de ce mobilier.

Ainsi Délibéré, le jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,
Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de
la réception en Préfecture le (Voir cachet) :
Et de la publication, le

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217301308-20190903-20190903-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/09/2019

Affichage : 10/09/2019

Pour l'autorité compétente par délégation



A Grignon, le 03 septembre 2019

Monsieur Le Maire,
François RIEU

